

**Conseil du développement industriel****Quarante-huitième session**

Vienne, 23-25 novembre 2020

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**Développement industriel inclusif et durable  
dans les pays à revenu intermédiaire****Plan de travail se rapportant au cadre stratégique  
pour l'établissement de partenariats avec les pays  
à revenu intermédiaire****Rapport du Directeur général**

Dans la résolution GC.18/Res.9, les États Membres ont prié le Directeur général d'établir un plan de travail en vue de l'application du cadre stratégique pour l'établissement de partenariats avec les pays à revenu intermédiaire. Le présent document présente, dans ses grandes lignes, un plan de travail axé sur l'établissement de partenariats entre l'ONUDI et les pays à revenu intermédiaire, dans les limites du mandat et des ressources de l'Organisation. L'approche proposée dans ce plan de travail garantit une utilisation optimale des ressources de l'ONUDI dans les pays à revenu intermédiaire, dans le cadre des mesures prioritaires essentielles en faveur d'un développement industriel inclusif et durable qui ont été définies dans le cadre stratégique adopté par les États Membres.

**I. Rappel**

1. Dans sa résolution GC.17/Res.6, la Conférence générale a prié le Directeur général de définir et d'examiner, avec les États Membres, un cadre stratégique régissant la collaboration que l'ONUDI entretient avec les pays à revenu intermédiaire. L'objectif de cette initiative était d'accélérer la transition vers un développement industriel inclusif et durable dans ce groupe de pays. Une vue d'ensemble du cadre stratégique de l'ONUDI pour l'établissement de partenariats avec les pays à revenu intermédiaire (IDB.46/13) a été présentée au Conseil à sa quarante-sixième session. Le Conseil a prié le Directeur général d'organiser des consultations avec les États Membres en vue d'établir la version définitive du cadre stratégique (IDB.46/Dec.10). À sa quarante-septième session, le Conseil a pris note du cadre stratégique de l'ONUDI pour l'établissement de partenariats avec les pays à revenu intermédiaire et recommandé à la Conférence générale de l'adopter. Dans la

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



résolution GC.18/Res.9 par laquelle elle a adopté le cadre stratégique, la Conférence générale a également prié le Directeur général d'établir un plan de travail en vue de son application.

2. Le plan de travail présenté en annexe a été élaboré en prenant bien en compte les domaines d'intervention prioritaires définis dans le cadre stratégique, à savoir : i) le progrès technique ; ii) le capital humain ; et iii) la durabilité environnementale. Il confirme l'intention de l'ONUDI de continuer de coopérer activement avec les pays à revenu intermédiaire, en déterminant des moyens efficaces de collaborer avec les parties prenantes concernées, en tirant parti de ses programmes phares et de son portefeuille de projets de coopération technique dans ce groupe de pays.

3. Par ce cadre stratégique et le plan de travail qui lui est associé, l'ONUDI entend mettre en place une coopération systématique avec les pays à revenu intermédiaire en facilitant le transfert de technologie, les investissements et les politiques essentielles au progrès du développement industriel dans ce groupe de pays.

## **II. Mesure à prendre par le Conseil**

4. Le Conseil est invité à prendre note des informations figurant dans le présent document.

## Annexe

### Cadre stratégique pour l'établissement de partenariats avec les pays à revenu intermédiaire : proposition de plan de travail

#### Table des matières

	<i>Page</i>
I. Contexte et genèse . . . . .	4
Conséquences de la COVID-19 . . . . .	4
Dimension régionale . . . . .	5
Harmonisation avec le cadre stratégique . . . . .	5
II. Mécanismes de base . . . . .	6
Dispositifs intégrés . . . . .	6
Coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire . . . . .	7
III. Plan de travail . . . . .	7
Principaux facteurs étayant le plan de travail . . . . .	7
Approche . . . . .	8

## I. Contexte et genèse

1. La communauté internationale est consciente de l'importance d'une approche systémique et à long terme pour renforcer les capacités de production des pays à revenu intermédiaire. Entre la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle et le début du XXI<sup>e</sup> siècle, où de nombreux pays se sont élevés dans les catégories de revenu, le monde a changé. La mondialisation a facilité l'essor des marchés émergents et du monde du Sud, qui font preuve, dans certains cas, de compétitivité dans des activités de faible et haute technologie.
2. L'industrie joue un rôle essentiel dans les transitions complexes et semées d'embûches qui caractérisent l'entrée dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire et la sortie de cette catégorie et supposent de s'occuper simultanément de technologies et de capacités existantes et émergentes. Dans les transitions réussies, les marchés des pays à revenu intermédiaire mettent progressivement à profit l'automatisation pour produire des biens et des services de manière plus rentable, et la part de valeur ajoutée qui relève de la production dans le produit intérieur brut (PIB) tend à se stabiliser. Dans ces cas, à mesure que les économies se développent, le secteur privé permet une croissance rapide, contribuant à augmenter la productivité, important les technologies existantes ou pénétrant les marchés extérieurs. Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent à cet égard un rôle de plus en plus important, contribuant à la croissance de la productivité dans l'ensemble de l'économie.
3. Toutefois, la transformation industrielle dont ont besoin les pays à revenu intermédiaire pour passer dans la catégorie des pays à revenu élevé repose souvent sur l'utilisation de technologies qui existent déjà dans les pays concernés et sur une amélioration progressive mais lente de la productivité. D'un autre côté, les économies avancées considérées dans leur ensemble bénéficient d'un avantage comparatif en matière d'innovation et de conception de chaînes de valeur mondiales. En conséquence, l'introduction de technologies modernes dans l'outil de production des pays à revenu intermédiaire pourrait être reportée *sine die*, créant les conditions délétères d'une désindustrialisation prématurée ou du piège du revenu intermédiaire.
4. Les pays à revenu intermédiaire se heurtent aussi au problème tenace de l'aggravation de la pollution. Celui-ci s'explique en partie par une industrialisation rapide qui ne s'appuie pas sur des technologies propres et survient généralement à la phase finale de la transition entre la catégorie des pays les moins avancés et celle des pays à revenu intermédiaire, avant que les pays concernés puissent engager une transition et des changements structurels pour devenir plus compétitifs dans les secteurs peu polluants. En conséquence, les pays à revenu intermédiaire deviennent dans certains cas de plus gros pollueurs, par unité de PIB, que l'ensemble des pays à faible revenu et à revenu élevé. Les mesures de politique générale axées sur la demande, comme les incitations consenties au secteur privé, en particulier aux PME, pour économiser l'énergie et verdir la croissance industrielle et économique, jouent un rôle essentiel dans l'atténuation de ces effets néfastes.

### Conséquences de la COVID-19

5. Parmi ses nombreuses conséquences, la pandémie de COVID-19 a profondément mis à mal les chaînes de valeur mondiales qui font traverser une ou plusieurs frontières à la production avant l'assemblage final. Il en a résulté une baisse de la demande et des prix qui a eu des répercussions sensibles sur les pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure, et en aura encore à court et moyen terme, au moins jusqu'à ce que les chaînes de valeur mondiales soient rétablies et que la demande reprenne complètement.
6. Toutefois, les perturbations ont varié d'un secteur à l'autre et d'un pays à l'autre. On peut en voir une illustration en Amérique latine, généralement classée dans la catégorie des régions à revenu intermédiaire. Dans des pays comme l'Argentine, une

analyse récente de l'ONUDI<sup>1</sup> a montré que pendant la mise en œuvre des mesures préventives prises dès l'apparition de la COVID-19, les secteurs de la transformation alimentaire et de la fabrication de produits de santé de base et les secteurs connexes du conditionnement et de la logistique ou les laboratoires de sécurité sanitaire des aliments ont poursuivi leur activité. Dans le même temps, les activités liées aux loisirs et au sport, à l'ameublement, à la production de chaussures et les activités connexes ont cessé presque immédiatement.

7. D'après les estimations, les conséquences de cette pandémie mondiale sur le plan social et économique sont, sans surprise, dévastatrices. Dans bien des cas, la pauvreté touchera même les travailleurs, en particulier dans le secteur informel, dans les pays à revenu intermédiaire. L'Organisation internationale du Travail (OIT) estime que la crise de la COVID-19 fera, en 2020, 9 à 35 millions de travailleurs pauvres de plus<sup>2</sup>, en majorité dans les pays à revenu intermédiaire. En conséquence, la pandémie met encore plus en évidence les liens d'interdépendance entre emploi informel, inégalités socioéconomiques et pauvreté, trois fléaux à combattre dans les pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure.

### **Dimension régionale**

8. Certains enseignements généraux concernant le développement industriel s'appliquent à l'ensemble des pays à revenu intermédiaire. Ils concernent, entre autres : l'amélioration de la productivité ; l'introduction de nouvelles technologies ; et la spécialisation dans ces nouvelles technologies, dans le cadre du développement des compétences et de la mise en valeur de la main-d'œuvre.

9. Une approche judicieuse de la transition des pays à revenu intermédiaire vers un développement industriel inclusif et durable se définit généralement par un ensemble de caractéristiques sociales et économiques des pays qui dépassent les frontières nationales, donnant même lieu à des identités régionales communes. La définition de voies régionales d'industrialisation inclusive et durable et l'adoption d'approches régionales de la transition vers un développement industriel inclusif et durable donnent des indications précieuses pour la conception de perspectives distinctes sur les orientations à adopter.

10. Début 2020, l'ONUDI a élaboré une série de stratégies régionales présentant les obstacles, les goulets d'étranglement et les possibilités qui caractérisent la transition vers un développement industriel inclusif et durable en fonction de la situation de chaque région et classant les pays par niveau de revenu. Ces approches régionales déterminent des interventions cadrant avec les priorités des pays à revenu intermédiaire et avec le cadre stratégique.

### **Harmonisation avec le cadre stratégique pour l'établissement de partenariats avec les pays à revenu intermédiaire**

11. Le présent document décrit le plan de travail demandé par les États Membres de l'ONUDI en vue de la mise en œuvre du cadre stratégique pour l'établissement de partenariats avec les pays à revenu intermédiaire (GC.18/Res.9)<sup>3</sup>.

12. Le cadre stratégique a réaffirmé le rôle d'organisme référent que joue l'ONUDI dans l'accélération de la transition vers un développement industriel inclusif et durable et la réalisation de l'objectif de développement durable n° 9 dans les pays à

<sup>1</sup> Article de l'ONUDI intitulé « *Managing COVID-19 : Between policy and politics in Latin America and the Caribbean* » (Gestion de la COVID-19 en Amérique latine et dans les Caraïbes : entre mesures à court terme et politique à long terme) (2020). <https://iap.unido.org/articles/managing-covid-19-between-policy-and-politics-latin-america-and-caribbean>.

<sup>2</sup> Document de l'OIT intitulé « *Le COVID-19 et le monde du travail : Répercussions et réponses* » [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms\\_739156.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_739156.pdf).

<sup>3</sup> On peut consulter la résolution à l'adresse suivante : <https://undocs.org/fr/GC.18/INF/4>.

revenu intermédiaire. Le plan de travail prévoit des outils et des instruments pour le mettre en œuvre de manière harmonieuse et cohérente.

13. Le principal objectif du cadre stratégique pour l'établissement de partenariats avec les pays à revenu intermédiaire est de promouvoir un développement industriel inclusif et durable dans ces pays en intervenant dans les domaines prioritaires suivants : i) le progrès technique ; ii) le capital humain ; et iii) la durabilité environnementale. Il définit des mécanismes de mise en œuvre et les résultats escomptés dans ces domaines.

14. Le cadre stratégique pour l'établissement de partenariats avec les pays à revenu intermédiaire souligne qu'il importe d'adopter des approches multipartites et intégrées lorsqu'il s'agit d'établir des partenariats avec ce groupe de pays, compte tenu de l'hétérogénéité des sociétés qui les composent et des difficultés qu'ils connaissent. La coopération dans le cadre de programmes intégrant des fonctions, des capacités et des ressources facilite l'adhésion aux tendances mondiales en matière de développement et contribue à une meilleure intégration au niveau régional.

15. L'intervention de l'ONUDI est fondée sur l'exécution combinée et intégrée de ses fonctions essentielles : i) la coopération technique, par la mise en œuvre de projets et de programmes ; ii) le conseil stratégique et l'analyse, par l'élaboration de diagnostics sur l'industrie, le renforcement des capacités et l'aide à la conception de stratégies ; iii) la mobilisation, par l'appui et le soutien aux priorités industrielles nationales et régionales ; iv) l'élaboration de normes, par la mise en conformité avec les normes et règles internationales. Le plan de travail définit des dispositifs et des outils propres à appuyer et faciliter une telle intégration des ressources et des fonctions.

16. En ce qui concerne le financement, le cadre stratégique mentionne la capacité d'autofinancement des activités dans les pays à revenu intermédiaire. Cette approche est à appliquer en conjonction avec des instruments transversaux tels que la coopération Sud-Sud et triangulaire, qui mettent en valeur le rôle des pays à revenu intermédiaire dans l'accélération de la transition vers un développement industriel inclusif et durable, en tirant parti du rôle de catalyseur que joue l'ONUDI à cet égard.

17. Les conditions préalables à la mise en œuvre du cadre stratégique sont les suivantes : une interprétation commune des difficultés et des solutions, l'existence de données et d'informations fiables, des capacités suffisantes pour l'analyse, la planification et la mise en œuvre des politiques et des programmes, et un suivi des progrès et une évaluation des retombées efficaces et systématiques.

## II. Mécanismes de base

### Dispositifs intégrés

18. De la modernisation de l'industrie à la création d'emplois en passant par la protection de l'environnement, l'action menée par l'ONUDI pour accélérer la transition vers un développement industriel inclusif et durable et la réalisation de l'objectif de développement durable n° 9 est plus efficace lorsqu'elle est intégrée. On l'a vu ces dernières années, où l'intégration des outils de promotion d'un développement industriel inclusif et durable dans les dispositifs de l'ONUDI a permis d'obtenir des retombées plus importantes. En conséquence, le succès du plan de travail dépendra dans une large mesure de la mise en œuvre de dispositifs intégrés de promotion d'un développement industriel inclusif et durable porteur de changements.

19. L'intégration des fonctions et des services de l'ONUDI dans le cadre des programmes de pays et des PCP pourrait être appropriée pour les pays à revenu intermédiaire, dans la mesure où les retombées de ces programmes peuvent être transposées à une échelle régionale et sous-régionale. Le diagnostic sur l'industrie établi pour déterminer les obstacles à surmonter et les chances à saisir en vue d'un développement industriel inclusif et durable définit le cadre programmatique des

activités, ainsi que la répartition des rôles et des responsabilités entre l'ONUDI et ses interlocuteurs gouvernementaux. Une stratégie de mobilisation des ressources bien définie combine des éléments d'autofinancement essentiels à l'accélération de la transition des pays à revenu intermédiaire vers un développement industriel inclusif et durable. Ces éléments contribuent à renforcer le sentiment d'appropriation du projet par les gouvernements, et un volet important consacré aux partenariats vise à attirer les donateurs nationaux et internationaux et les partenaires à l'aide d'un outil de mise en relation des partenaires et des donateurs élaboré au cours de la phase de conception pour recenser les sources possibles de financement.

20. L'ONUDI a conçu des initiatives en vue du redressement industriel des pays à revenu intermédiaire sortant de la crise de la COVID-19. Ainsi, le programme de redressement industriel au temps de la COVID-19 montre qu'il est utile d'intégrer les fonctions, les secteurs et les domaines d'intervention dans son exécution échelonnée pour obtenir des retombées plus importantes en matière de développement industriel inclusif et durable. Il est organisé en cinq phases : i) évaluation et analyse ; ii) recherche de consensus ; iii) élaboration d'un plan national de redressement industriel ; iv) mise en œuvre expérimentale du programme de redressement du secteur industriel national ; et v) reproduction du programme pilote en vue du redressement du secteur industriel national.

### **Coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire**

21. L'ONUDI définit la coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire comme une forme de collaboration entre les pays du Sud axée sur la promotion d'un développement industriel inclusif et durable, et soutenue par l'ONUDI et un partenaire du Nord ou du Sud. Elle complète donc l'approche de l'ONUDI à l'égard des pays à revenu intermédiaire définie dans le cadre stratégique.

22. Au-delà de cette définition institutionnelle, la coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire est un mécanisme essentiel pour la mise en œuvre des approches de la transition vers un développement industriel inclusif et durable qui reproduisent de bonnes pratiques, en particulier au niveau régional. Elle sert aussi à mobiliser des ressources nationales et internationales auprès des gouvernements des pays à revenu intermédiaire, des institutions financières ou des entités du secteur privé.

## **III. Plan de travail**

### **Principaux facteurs étayant le plan de travail**

23. Le principal objectif du plan de travail est de mettre en œuvre le cadre stratégique. Dans le cadre de ce plan de travail, l'ONUDI entend augmenter les moyens de production des pays à revenu intermédiaire, qui sont essentiels pour moderniser l'industrie et développer l'innovation dans ce secteur de manière inclusive et durable.

24. Le plan de travail met en évidence : i) l'intégration des programmes de l'ONUDI dans les politiques, les stratégies et les grandes orientations nationales des pays à revenu intermédiaire, sur la base du diagnostic sur l'industrie du pays établi par l'ONUDI ; et ii) la transmission et la diffusion des pratiques concluantes dans le cadre de la coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire et de la coopération régionale, le but étant de faciliter la transition des pays entre les différentes catégories de revenu.

25. Le succès du plan de travail dépendra de plusieurs facteurs cruciaux : la détermination des gouvernements à concevoir des politiques, des stratégies et de grandes orientations industrielles au niveau national, mais aussi à coopérer avec les dispositifs régionaux et sous-régionaux existants.

26. L'ONUDI mettra ses ressources à profit de la manière la plus efficiente et efficace possible, consciente que l'accélération de la transition vers un développement industriel inclusif et durable et de la réalisation de l'objectif de

développement durable n° 9 dans les pays à revenu intermédiaire nécessite une action concertée et une coordination des connaissances, des politiques et des programmes.

### **Approche**

27. La mise en œuvre du plan de travail nécessite les trois grands résultats suivants :

a) Une meilleure intégration et l'adoption de nouvelles technologies dans les pays à revenu intermédiaire, accompagnées de la mise en œuvre de mécanismes permettant de concevoir, d'exécuter, de suivre et d'évaluer les politiques industrielles sur la base de données factuelles pour faciliter l'adoption de ces technologies ;

b) Une meilleure collaboration public-privé pour surmonter les obstacles à la transition vers un développement industriel inclusif et durable liés au développement des compétences industrielles dans les pays à revenu intermédiaire ;

c) L'adoption, par les décideurs et les parties prenantes concernées des pays à revenu intermédiaire, de pratiques circulaires qui contribuent à améliorer les systèmes de production manufacturière de manière durable, notamment par l'application des accords multilatéraux relatifs à l'environnement.

28. Le présent plan de travail définit une approche échelonnée, non une méthode, pour accélérer la réalisation des objectifs de développement industriel inclusif et durable énoncés dans le cadre stratégique. Il présente un ensemble de modules techniques et de produits destinés à faciliter ces progrès, les contributions escomptées de la part des gouvernements des pays à revenu intermédiaire et une série de résultats essentiels assortis d'indicateurs permettant de suivre les progrès accomplis.

29. Le plan de travail recense également les mesures précises que l'ONUDI doit prendre pour soutenir l'action menée dans les pays à revenu intermédiaire en faveur d'un développement industriel inclusif et durable. Ces mesures ont été conçues pour intensifier les activités de partage de connaissances et de sensibilisation concernant les obstacles auxquels se heurtent les pays à revenu intermédiaire dans leur transition vers un développement industriel inclusif et durable.

30. Les indicateurs permettant de suivre les progrès accomplis sont inspirés de la conception actuelle du cadre intégré de résultats et de performance de l'ONUDI, qui, à l'heure où est établi le présent plan de travail, est en cours de révision. Sur la base de cette révision, des changements seront apportés aux indicateurs sélectionnés, si nécessaire.



## PROPOSITION DE PLAN DE TRAVAIL SE RAPPORTANT À LA STRATÉGIE DE L'ONU DI POUR L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS VEC LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE

ACTION À MENER, PAR DOMAINE D'INTERVENTION	PRINCIPAUX OUTILS DE L'ONU DI AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE DES P.R.I.	RÔLE DES GOUVERNEMENTS DES P.R.I.	PRINCIPAL RÉSULTAT	PRODUITS INTRA- INSTITUTIONNELS DE L'ONU DI PROPRES AUX P.R.I.	INDICATEURS DE SUCCÈS <sup>4</sup>
<p><b>MODERNISATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS TECHNIQUES</b></p> <p>[Faciliter une transition sans heurt vers l'industrie 4.0 dans les services liés aux agro-industries, à l'extraction minière, à l'énergie et à la production manufacturière ; favoriser la modernisation et l'innovation dans la chaîne de valeur (procédés, produits, fonctions et chaîne de valeur) ; encourager le passage à l'industrie 4.0 dans la transformation numérique des microentreprises et des PME ; aider les institutions à s'adapter (règles, réglementations et normes relatives, entre autres, à l'innovation, à l'interopérabilité et à la cybersécurité) ; mettre en œuvre des stratégies adaptées aux secteurs – de l'automobile, de l'agriculture, du textile et de l'habillement par exemple ; faire correspondre les progrès techniques existants et les besoins</p>	<p>– <b>Modernisation industrielle des microentreprises et des PME.</b> Soutenir la transformation numérique des microentreprises et des PME pour leur permettre d'améliorer leur productivité et leur compétitivité et de s'intégrer davantage à des groupements d'entreprises et des chaînes de valeur. La panoplie d'instruments de l'ONU DI contient des programmes tels que le programme CIRP de redressement industriel au temps de la COVID-19. Conformément au plan de travail établi par l'ONU DI à l'intention des pays à revenu intermédiaire, le programme CIRP a un volet régional important</p>	<p>– Saisir l'occasion de la pandémie de COVID-19 pour entreprendre, face aux perturbations qu'elle cause, les réformes politiques et structurelles nécessaires et veiller à ce que les stratégies de reprise économique se concentrent sur un objectif de croissance inclusive et durable.</p> <p>– Concevoir des politiques et des stratégies industrielles axées sur l'innovation ; des guides de l'industrie 4.0 ; des programmes sur l'industrie 4.0.</p> <p>– S'employer à attirer et à retenir les investissements étrangers directs (IED) dans le pays.</p>	<p>– Les pays à revenu intermédiaire peuvent tirer parti de la quatrième révolution industrielle pour œuvrer en faveur du redressement industriel et d'une croissance économique inclusive et durable.</p> <p>– Les politiques industrielles sont étayées, adaptées aux objectifs visés et axées sur l'innovation, la transformation numérique et une transition</p>		<p>✓ # Nombre de pays à revenu intermédiaire adoptant de nouvelles technologies</p> <p>✓ # Nombre de nouvelles technologies et de solutions numériques adoptées par des entreprises ou des institutions dans les pays à revenu intermédiaire</p> <p>✓ # Nombre d'entreprises dans lesquelles la productivité du travail s'est améliorée</p>

<sup>4</sup> En attendant l'adoption du nouveau cadre d'indicateurs de l'ONU DI, le cadre intégré de résultats et de performance.

ACTION À MENER, PAR DOMAINE D'INTERVENTION	PRINCIPAUX OUTILS DE L'ONU DI AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE DES P.R.I.	RÔLE DES GOUVERNEMENTS DES P.R.I.	PRINCIPAL RÉSULTAT	PRODUITS INTRA-INSTITUTIONNELS DE L'ONU DI PROPRES AUX P.R.I.	INDICATEURS DE SUCCÈS <sup>4</sup>
<p>de demain en matière de qualifications, et élaborer de nouveaux programmes d'enseignement et de formation professionnelle ; soutenir et transversaliser la science, la technologie et l'innovation, y compris les systèmes d'innovation aux niveaux national, régional et sectoriel ; renforcer l'écosystème de l'innovation et l'environnement porteur ; promouvoir les investissements consacrés plus particulièrement aux infrastructures numériques, et les partenariats stratégiques, en particulier avec le secteur privé.]</p>	<p>et repose sur un solide partenariat entre les gouvernements nationaux, l'ONU DI et les institutions de financement du développement.</p> <p>– <b>Systemes alimentaires.</b> Les agro-industries se transforment rapidement dans les pays à revenu intermédiaire. L'ONU DI aidera ces pays à améliorer la compétitivité de leurs systèmes alimentaires par l'accès à des services d'accompagnement, à des techniques évoluées, au financement, aux marchés et à des débouchés commerciaux.</p> <p>– <b>Infrastructures de contrôle de la qualité</b> - Le Programme mondial sur le contrôle de la qualité et la normalisation. Ce programme aide les pays à mettre en adéquation la demande et l'offre des services de contrôle de la qualité nécessaires pour</p>	<p>– Soutenir les stratégies de promotion des investissements et contribuer à instaurer un climat favorable aux investissements, l'accent étant mis sur un développement industriel inclusif et durable et sur l'objectif de développement durable n° 9. L'appui aux stratégies de promotion des investissements axées sur un développement industriel inclusif et durable doit aussi s'accompagner d'un développement du réseau des bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONU DI dans les pays à revenu intermédiaire.</p> <p>– Promouvoir des échanges réguliers entre les parties prenantes concernées et les acteurs d'un développement</p>	<p>en douceur vers la quatrième révolution industrielle.</p>	<p><b>Mise en place d'un réseau de pays à revenu intermédiaire</b></p> <p>Mise en place d'un réseau interne informel permettant à l'Organisation d'exploiter, de canaliser et d'institutionnaliser de manière systématique les connaissances et les données d'expérience acquises par son personnel dans les pays à revenu intermédiaire ; le réseau informel proposé pourra être utilisé pour collecter, évaluer et disséminer des connaissances ; les membres du réseau pourraient constituer un groupe chargé de soutenir les programmes adaptés aux</p>	<p>✓ # Adoption de nouvelles politiques et de nouveaux cadres économiques régissant la transition vers une production numérique dans le cadre de la quatrième révolution industrielle</p>

ACTION À MENER, PAR DOMAINE D'INTERVENTION	PRINCIPAUX OUTILS DE L'ONUDI AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE DES P.R.I.	RÔLE DES GOUVERNEMENTS DES P.R.I.	PRINCIPAL RÉSULTAT	PRODUITS INTRA-INSTITUTIONNELS DE L'ONUDI PROPRES AUX P.R.I.	INDICATEURS DE SUCCÈS <sup>4</sup>
	<p>prouver et vérifier la qualité des produits. Cela facilite l'introduction de leurs produits sur les marchés internationaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>Investissements à impact.</b> Le réseau de bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI propose des services à valeur ajoutée tout au long du cycle de promotion des investissements – de la recherche de partenaires à la vérification de la viabilité des projets.</li> <li>– <b>Amélioration de la qualité des politiques industrielles (EQuIP).</b> EQuIP est un programme de renforcement des capacités institutionnelles destiné à former les fonctionnaires et les analystes, afin que les politiques publiques soient fondées sur des décisions éclairées et un examen critique de preuves empiriques. Dans le cycle de l'élaboration</li> </ul>	<p>industriel inclusif et durable, notamment par l'organisation de forums consacrés aux investissements et destinés à mobiliser des flux d'investissement (publics et privés) pour les domaines d'intervention prioritaires.</p>		<p>situations des pays à revenu intermédiaire et d'y contribuer.</p> <p><u>Analyse et diagnostic</u></p> <p>Diagnostiques de pays fournissant une orientation stratégique permettant aux pays de trouver le meilleur moyen possible de s'industrialiser et de se moderniser sur le plan technique.</p> <p><u>Coopération avec les coordonnateurs résidents, leurs bureaux et les membres des équipes de pays des Nations Unies</u> dans le cadre de la réforme de l'ONU, mise à profit de l'expérience qu'a l'ONUDI des partenariats avec</p>	

ACTION À MENER, PAR DOMAINE D'INTERVENTION	PRINCIPAUX OUTILS DE L'ONUDI AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE DES P.R.I.	RÔLE DES GOUVERNEMENTS DES P.R.I.	PRINCIPAL RÉSULTAT	PRODUITS INTRA-INSTITUTIONNELS DE L'ONUDI PROPRES AUX P.R.I.	INDICATEURS DE SUCCÈS <sup>4</sup>
	des politiques, il intervient au début : il correspond à deux étapes du cycle, qui concernent l'établissement d'un diagnostic industriel et l'élaboration d'une stratégie industrielle. Dernièrement, EQuiP s'est enrichi d'une composante consacrée au genre et à l'industrie 4.0 pour contribuer au développement de la politique industrielle, intégrant ainsi deux grandes priorités des pays à revenu intermédiaire.			les coordonnateurs résidents, leurs bureaux et les équipes de pays des Nations Unies, en particulier pendant le redressement social et économique qui suit la crise de la COVID-19.	
<p><b>RELÈVEMENT DES COMPÉTENCES ET FORMATION PRATIQUE ET THÉORIQUE</b></p> <p>[Réunir les partenaires publics et privés et les partenaires de développement en vue d'élaborer des programmes de formation répondant aux besoins du pays en matière de qualification de la main-d'œuvre ; instaurer un dialogue sur la question de l'avenir des compétences industrielles dans les pays à revenu intermédiaire ; transposer</p>	<p>– Programme <b>ECP</b> de promotion de l'esprit d'entreprise. L'enseignement de l'entrepreneuriat est inscrit, à l'échelle nationale, dans les programmes des établissements techniques et professionnels. –</p> <p>Le programme <b>EDIP</b> de promotion des investissements et de développement des entreprises est</p>	<p>– Favoriser une application intégrée des outils et ressources de l'ONUDI par la mise en œuvre de dispositifs intégrés tels que les PCP et les programmes de pays.</p>	<p>– Une meilleure collaboration public-privé pour surmonter les obstacles à la transition vers un développement industriel inclusif et durable liés au développement des compétences industrielles</p>		<p>✓ # Nombre d'emplois créés ou conservés</p> <p>✓ # Nombre de microentreprises et de PME qui témoignent d'un meilleur accès au marché</p>

ACTION À MENER, PAR DOMAINE D'INTERVENTION	PRINCIPAUX OUTILS DE L'ONUDI AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE DES P.R.I.	RÔLE DES GOUVERNEMENTS DES P.R.I.	PRINCIPAL RÉSULTAT	PRODUITS INTRA-INSTITUTIONNELS DE L'ONUDI PROPRES AUX P.R.I.	INDICATEURS DE SUCCÈS <sup>4</sup>
à plus grande échelle les programmes de développement des compétences ; renforcer l'autonomisation économique et les compétences entrepreneuriales des femmes ; combler la fracture numérique et les inégalités liées au genre ; mettre en place un écosystème fondé sur le commerce et l'innovation numériques pour encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation, en particulier chez les jeunes et les femmes.]	un dispositif qui vise à développer les capacités des candidats entrepreneurs ou investisseurs afin de stimuler leurs moyens d'action et de les aider à mettre en place leur propre activité. La plateforme LKDF d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances promeut le développement des compétences industrielles chez les jeunes des marchés émergents en mettant en correspondance la demande et l'offre en fonction des besoins du marché		dans les pays à revenu intermédiaire. – Une meilleure intégration économique des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables par une offre accrue de moyens de subsistance.		
<b>DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE</b> [Encourager l'adoption de technologies à faible émission de carbone et de systèmes circulaires ; encourager l'adoption de stratégies	– La plateforme STEPP <sup>5</sup> de promotion des technologies durables est un outil conçu pour mettre en commun des informations sur les technologies japonaises économes en énergie et		Les décideurs et les parties prenantes concernées des pays à revenu intermédiaire adoptent des pratiques		✓ Total des polluants qui n'ont pas été rejetés ou qui ont été éliminés (en tonnes)

<sup>5</sup> On trouvera plus d'informations sur les modalités d'utilisation de la plateforme STEPP à l'adresse suivante : [www.unido.or.jp/en/activities/technology\\_transfer/technology\\_db/](http://www.unido.or.jp/en/activities/technology_transfer/technology_db/).

ACTION À MENER, PAR DOMAINE D'INTERVENTION	PRINCIPAUX OUTILS DE L'ONUDI AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE DES P.R.I.	RÔLE DES GOUVERNEMENTS DES P.R.I.	PRINCIPAL RÉSULTAT	PRODUITS INTRA-INSTITUTIONNELS DE L'ONUDI PROPRES AUX P.R.I.	INDICATEURS DE SUCCÈS <sup>4</sup>
<p>circulaires de gestion des déchets et de modèles d'activité circulaires fondés sur les complémentarités et les synergies, dans un souci de productivité ; améliorer les chaînes de valeur durables sources d'emplois verts ; déployer et intégrer des systèmes d'énergies renouvelables au sein des installations industrielles ; optimiser les systèmes énergétiques dans les entreprises très énergivores, conformément à la norme ISO 50001 ; soutenir la création de villes durables et de parcs éco-industriels ; contribuer à l'application des accords multilatéraux sur l'environnement (Protocole de Montréal, Convention de Stockholm, Convention de Minamata sur le mercure et Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques).]</p>	<p>respectueuses de l'environnement qui contribuent à une industrialisation durable. Elle convient particulièrement aux pays à revenu intermédiaire car elle promeut le transfert de ces technologies vers les marchés émergents.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Bioéconomie. L'ONUDI aide les pays à revenu intermédiaire à concevoir et adopter des modèles de bioéconomie et d'économie circulaire afin d'apporter aux populations des moyens de subsistance durables tout en assurant la durabilité environnementale des activités productives.</li> <li>– La panoplie d'instruments pour une politique industrielle verte et le commerce<sup>6</sup> s'utilise de deux manières : <ul style="list-style-type: none"> <li>1) comme une ressource autonome par les</li> </ul> </li> </ul>		<p>circulaires qui contribuent à améliorer les systèmes de production manufacturière de manière durable, notamment par l'adoption de la technologie appropriée et l'application des accords multilatéraux relatifs à l'environnement.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Total des économies d'énergie</li> <li>✓ Total des économies de matières premières</li> </ul>

<sup>6</sup> On trouvera plus d'informations sur la panoplie d'instruments pour une politique industrielle verte et le commerce à l'adresse : [www.un-page.org/files/public/gita\\_manual\\_150ppi\\_full\\_3.pdf](http://www.un-page.org/files/public/gita_manual_150ppi_full_3.pdf).

ACTION À MENER, PAR DOMAINE D'INTERVENTION	PRINCIPAUX OUTILS DE L'ONUDI AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE DES P.R.I.	RÔLE DES GOUVERNEMENTS DES P.R.I.	PRINCIPAL RÉSULTAT	PRODUITS INTRA- INSTITUTIONNELS DE L'ONUDI PROPRES AUX P.R.I.	INDICATEURS DE SUCCÈS <sup>4</sup>
	<p>décideurs qui veulent considérer un large éventail d'options en matière de politique commerciale pour promouvoir des objectifs prédéterminés ; et</p> <p>2) lorsqu'un État n'a pas encore décidé s'il allait ou non mettre en œuvre une politique industrielle verte, ni fixé d'objectifs généraux ou particuliers.</p> <p>– Technologies propres et innovation. Le Programme mondial d'innovation par les technologies propres destiné aux PME recense et soutient les précurseurs et les entrepreneurs travaillant dans le domaine des technologies propres ; aide les institutions nationales et les organismes partenaires à se doter de capacités accrues pour appliquer de manière viable l'approche de l'accélérateur et de l'écosystème axé sur les</p>				

ACTION À MENER, PAR DOMAINE D'INTERVENTION	PRINCIPAUX OUTILS DE L'ONUDI AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE DES P.R.I.	RÔLE DES GOUVERNEMENTS DES P.R.I.	PRINCIPAL RÉSULTAT	PRODUITS INTRA- INSTITUTIONNELS DE L'ONUDI PROPRES AUX P.R.I.	INDICATEURS DE SUCCÈS <sup>4</sup>
	<p>technologies propres ; et aide les décideurs nationaux à renforcer le cadre d'action favorable aux PME et aux entrepreneurs.</p> <p>– Utilisation rationnelle de l'énergie. Les programmes de renforcement des capacités destinés aux différents maillons de la chaîne de valeur de l'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle (gestionnaires de l'énergie, fournisseurs de technologie et financiers, entre autres) visent à approfondir les compétences et les connaissances en matière de conception et de mise en œuvre de systèmes de maîtrise de l'énergie.</p>				